

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#02 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :
Sigle de l'association : Site web :

1.2 Numéro Siret : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : | W | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
Volume : | _ | _ | _ | Folio : | _ | _ | _ | Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :
Code postal : Commune :
Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :
Code postal : Commune :
Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)
Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du :
.....
.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non
 Si oui, date de publication au Journal Officiel : |_|_|_|_|_|_|_|_|

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet ne pas utiliser de sigle)

.....

.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui lesquelles ?

.....

.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : oui non

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Description des moyens humains :

.....

.....

.....

Données associations	2021	2022	2023
Nombre de bénévoles			
Adhérents			
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
Nombre total de salarié(e)s :			
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de volontaires			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)			

5. Budget prévisionnel de l'association

Le budget prévisionnel de l'association est une des pièces obligatoires dans la constitution du dossier de demande de subvention. En cas de besoin, vous trouverez un modèle disponible sur la plateforme dauphin.

6. Projet – Objet de la demande

Sollicitez-vous un financement au titre de la politique de la ville ? oui non ((indiquez oui))

Intitulé :

Objectifs :

Thématique/Dispositif *(Sur Dauphin : menu déroulant)*

- Accès aux droits – Lutte contre les discriminations
- Cadre de vie – Tranquillité et sûreté publique
- Cités de l’emploi – Pactes plein emploi
- Cités éducatives
- CLAS : Contrat local d’accompagnement scolaire
- Culture
- Education – Sport – Jeunesse
- Emploi – Développement économique
- Engagement des entreprises
- Entrepreneuriat Quartier 2030
- Environnement
- Explore l’Europe
- Ingénierie – Evaluation
- Parrainage
- Participation des habitants – Citoyenneté
- Poste FONJEP
- PRE
- Quartier d’été
- Santé
- Solidarité – Egalité des chances

Sous-thématique *(Sur Dauphin : menu déroulant)*

- En fonction du thème choisi

Fréquence *(Sur Dauphin : menu déroulant)*

- Première demande
- Renouvellement ou poursuite

Nature *(Sur Dauphin : menu déroulant)*

- Fonctionnement global
- Projet/action

Sélectionnez le contrat de ville : « 76 – CU Le Havre Seine Métropole »

Description :

Bénéficiaires : *(Menu déroulant et Valeurs à sélectionner)*

Pour la caractéristique **Age**, les valeurs possibles sont :

- 0/5 ans,
- 6/15 ans,
- 16/17 ans,
- 18/25 ans,
- 26/64 ans,
- 65 ans et plus,
- Tous âges.

Pour la caractéristique **Sexe**, les valeurs possibles sont :

- Femmes,
- Hommes
- Mixte.

Localisation(s) du dossier

Pour les Quartiers prioritaire de la politique de la ville (QPV) sur Le Havre et Gonfreville l'Orcher : vous indiquerez le ou les quartiers dans lesquels vous souhaitez intervenir (se rapporter aux noms indiqués dans l'appel à projet).

Pour les Secteurs de veille active du Havre, de Gonfreville l'Orcher, de Montivilliers et d'Harfleur : vous indiquerez uniquement la ville, le nom du ou des quartiers devra être précisé dans la « description » de l'action.

Moyens matériels et humains

Description

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Personnel rémunéré		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)		
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Personnel non rémunéré		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet ? ? oui non

Réalisation et évaluation

Date ou période de réalisation : du (le) au

Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus :

7. Budget du projet

Période (Menu déroulant)

Millésime (Menu déroulant)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestation de services		73 - Dotations et produits de tarification	
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation¹	0
Autres fournitures		État : préciser 76-ETAT-POLITIQUE-VILLE	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation		Conseil Régional de Normandie	
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil Départemental de Seine-Maritime	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole	
Déplacements, missions		Communes : préciser la commune	
Services bancaires, autres			
63 - impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux : CAF, etc. <u>Détailler</u>	
Autres impôts et taxes		Etablissements publics	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
		750. Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
		789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement		Autofinancement (insuffisance prévisionnelle)	
Frais financier			
Autres			
Excédent prévisionnel (bénéfice)			
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		87- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
860 - Secours en nature	0	870 - Bénévolat	0
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES			

Complément précisions dépenses

Complément précisions recettes

¹ Les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

8. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association :

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci²

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives³, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)⁴ ;
 - inférieur ou égal 500 000 euros
 - supérieur à 500 000 euros
- demander une subvention de :

..... € au titre de l'année ou exercice 20

..... € au titre de l'année ou exercice 20

..... € au titre de l'année ou exercice 20

- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait, le

à

²« Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

³Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

⁴Conformément à la circulaire du Premier Ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission Européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides des minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 140/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.